



Prévention contre les CAMBRIOLAGES

Depuis plusieurs années, la gendarmerie s'est engagée dans une démarche de proximité pour assurer votre sécurité. Les gendarmes sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

Soyez prudents

Les beaux jours et les périodes de vacances sont propices aux vols et cambriolages. Pour limiter les risques, les règles de bon sens sont aussi indispensables que les équipements de protection.

Rien ni personne n'empêchera des cambrioleurs décidés et bien outillés de s'emparer du bien d'autrui. En matière de prévention, l'essentiel est de faire perdre du temps pour décourager les malfaiteurs occasionnels ou pressés.

Aucun dispositif n'est a priori inviolable. En revanche, il est superflu d'aider les malfaiteurs en ne prenant pas quelques précautions indispensables.

Les bons réflexes

Ne claquez jamais votre porte sans la fermer à clé ! N'oubliez pas que plus de la moitié des cambriolages ont lieu en plein jour, de préférence l'après-midi, lorsque vous partez faire vos courses, chercher vos enfants ou promener votre chien.

Refermez les fenêtres durant vos absences et équipez les plus faciles d'accès de barreaux (sous-sol ou côté rue).

Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée...) et équipez celle-ci d'un judas ou d'un entrebailleur pour reconnaître votre visiteur.

De même, si vous possédez un système d'alarme, enclenchez-le à chaque fois que vous sortez. N'utilisez pas les cachettes classiques pour ranger vos clés (clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleur...).

Si vous perdez vos clés, changez les serrures. Il serait imprudent de continuer à utiliser vos doubles.



Pour prévenir les cambriolages, la gendarmerie multiplie ses patrouilles. Cependant, elle ne peut pas être présente partout au même instant.



Renforcez votre porte d'entrée et n'utilisez pas de cachettes classiques pour vos clés. Fermez votre porte à clé quand vous quittez votre domicile.

Les mesures d'anticipation

Par mesure de sécurité, prenez des photos de vos objets de valeur (ordinateurs, Hi-Fi, meubles, tableaux...) et notez le numéro de série quand il existe. Ces informations faciliteront le remboursement par l'assureur en cas de vol ainsi que le travail des forces de l'ordre. Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, carte de crédit (et code confidentiel), bijoux...

Pendant votre absence

Pendant vos vacances, prévenez un voisin pour qu'il ramasse votre courrier; les boîtes à lettres encombrées sont à éviter. Prévenez également votre brigade de gendarmerie afin qu'elle surveille votre domicile lors des patrouilles quotidiennes.

Vous pouvez utiliser des programmateurs électroniques pour allumer régulièrement des appareils électriques (lampes, radio...) et équiper votre jardin de détecteurs de présence. Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cache ni les portes ni les fenêtres.

N'ouvrez pas à n'importe qui

Certains malfaiteurs ne cherchent pas à fracturer les portes mais se les font tout simplement ouvrir... N'ouvrez donc pas à n'importe qui, surtout si vous êtes une femme seule ou une personne âgée.

Et méfiez vous des uniformes. Il y a encore trop d'agressions à domicile perpétrées par de faux employés du gaz, de l'électricité ou du téléphone. Exigez qu'on vous glisse une carte professionnelle sous la porte et n'hésitez pas à téléphoner à l'organisme pour vérifier. Dans le doute, n'ouvrez pas !

Si vous êtes victime d'un cambriolage

Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets.

Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique.

Faites rapidement opposition sur les chèquiers, cartes bancaires ou titres volés. Déclarez le vol à votre assureur.

Appelez directement la gendarmerie de votre domicile. Composez le 17.

La vigilance est l'affaire de tous

Les témoignages apportés peuvent se révéler capitaux pour l'identification des auteurs et la découverte des objets dérobés. N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en informant votre gendarmerie. La description des suspects et du véhicule utilisé nous intéressent (immatriculation, couleur, modèle...).

CONTACTS UTILES

Faites immédiatement opposition en cas de vol d'un moyen de paiement :

- Carte bancaire : 0 892 705 705
- Chéquier : 0892 68 32 08

Suspendez votre ligne en cas de vol de votre téléphone portable :

- Orange : 0825 005 700
- Bouygues Télécom : 0800 291 000
- SFR : 0 805 701 801

Gendarmerie située dans votre secteur